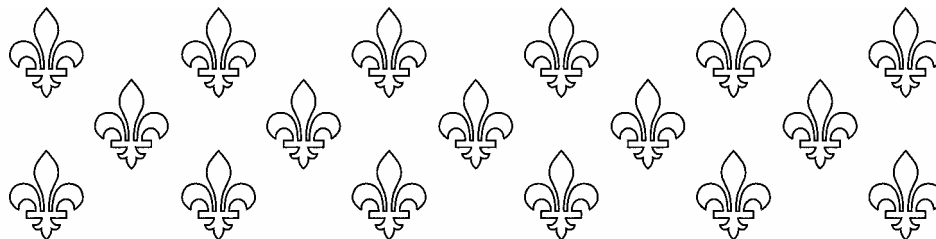


ÉPREUVE



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 octobre 2005 — N° 176

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 octobre 2005, sur la motion de Mme Gauthier, ministre du Tourisme, proposant que le principe du projet de loi n° 119, Loi sur le ministère du Tourisme, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 119 est adopté.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 119 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

27 octobre 2005

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2226-20051027)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2227-20051027)

Le rapport d'activités de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2228-20051027)

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

27 octobre 2005

Un avis de la Commission d'accès à l'information au sujet d'une modification à l'Entente relative à un échange mensuel de renseignements concernant les prestataires du programme d'assistance-emploi entre le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de la Sécurité publique.

(Dépôt n° 2229-20051027)

M. Lessard, ministre du Travail et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par intérim, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2230-20051027)

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2231-20051027)

Le rapport annuel du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2232-20051027)

Le plan d'affaires 2005-2008 du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale.

(Dépôt n° 2233-20051027)

Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2234-20051027)

27 octobre 2005

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cusano (Viau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 436 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le réseau des services de garde.

(Dépôt n° 2235-20051027)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 50 026 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une loi interdisant la distribution de sacs de plastique non biodégradables.

(Dépôt n° 2236-20051027)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 48 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.

(Dépôt n° 2237-20051027)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Des tableaux statistiques, produits par l'Institut Fraser, concernant les patients en attente de traitement dans les hôpitaux des différentes provinces canadiennes.

(Dépôt n° 2238-20051027)

27 octobre 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas) dépose :

Copie du plan d'action du Parti libéral du Québec intitulé *Un gouvernement au service des Québécois – Ensemble, réinventons le Québec*, adopté en septembre 2002.

(Dépôt n° 2239-20051027)

Motions sans préavis

M. Valois (Joliette) propose :

QUE l'Assemblée réitère la volonté du Québec de n'accepter aucune condition dans le cadre des négociations avec Ottawa sur le financement du programme des garderies.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 191 en annexe)

Pour: **76** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

27 octobre 2005

M. Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la coopération qui se tenait du 16 au 22 octobre 2005 et félicite tous les artisans du mouvement coopératif au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à compter du 24 janvier 2006 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 décembre 2005 ;

QUE la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation ainsi que le ministre de la Justice soient membres de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 68 de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, examine le *Rapport quinquennal 2000-2005 concernant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, procède à des consultations particulières et tient des auditions publiques les 16, 17, 22, 23 et 24 novembre 2005, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué :

- Commission des partenaires du marché du travail pour présentation du Rapport
- Conseil du patronat
- Conseil québécois du commerce de détail
- Fédération des entreprises indépendantes, section Québec
- Fédération des chambres de commerce
- Manufacturiers exportateurs du Québec
- Jeune Chambre de commerce de Québec et Jeune Chambre de commerce de Montréal
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Centrale des syndicats démocratiques
- Commission des partenaires régionaux (Montréal, Laval, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec)
- Jean Charest, Université de Montréal
- Denis Garant, Université Laval
- Pierre Doray et Paul Bélanger, Université du Québec à Montréal
- Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec
- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles
- Conseil québécois des ressources humaines en tourisme
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale
- Comité sectoriel de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique

27 octobre 2005

- Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

27 octobre 2005

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre la présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française et en séance de travail afin de procéder à l'étude des engagements financiers des ministères ;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 4 novembre 2005, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) s'adressera à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La stratégie énergétique du Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 122 est adopté.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 122 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

27 octobre 2005

Adoption du principe

Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, propose que le principe du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Charest (Rimouski).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Charest (Rimouski) à M. Audet, ministre des Finances, concernant le déménagement du Casino de Montréal et l'achat d'un terrain par Loto-Québec.

À 18 h 15, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} novembre 2005, à 10 heures.

Le président

MICHEL BISSONNET

27 octobre 2005

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Valois (Joliette) concernant les négociations avec Ottawa sur le financement du programme des garderies :

(Vote n° 191)

POUR - 76

Arseneau	Cholette	Hamad	Paquet
Auclair	Copeman	Harel	Paquin
Audet	Corbeil	Houda-Pepin	Paradis
Beauchamp	Côté	James	Pelletier
Beaudoin	Couillard	Jérôme-Forget	Perreault
Béchar	Courchesne	Kelley	Picard
Bédard	Cousineau	L'Écuyer	Pinard
Bergman	Delisle	Legault	Robert
Bernard	Descoteaux	<i>[Rousseau]</i>	Roy
Bernier	Deslières	Lelièvre	Simard
Bertrand	Després	Lemieux	Soucy
Bordeleau	Dubuc	Lessard	Théberge
Boulet	Dupuis	Loiselle	Thériault
Caron	Fournier	MacMillan	<i>[Masson]</i>
Champagne	Gabias	Maltais	Tomassi
Charbonneau	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Tremblay
Charest	Gaudet	Moreau	Valois
<i>[Rimouski]</i>	Gauthier	Morin	Whissell
Charest	Gautrin	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	
<i>[Matane]</i>	Girard	Mulcair	
Charlebois	Grondin	Pagé	